balle ; ces témoignages ne vous ſont pas auſſi avantageux qu'à M. de Lauberdiere.

J'ai l'honneur d'être &c. *Signé* MIGNOT, Recteur de Pleſtan.

P. S. J'oubliois de vous dire, Monſieur, que vous me trouverez toujours prêt à vous répondre ſur le fait d'une culture raiſonnée & bien entendue. La lettre de M. Mauffray écrite à une perſonne de conſidération, a été inſérée dans la Gazette à ſon inſçu... .....

II.

Effet d'une préparation de ſemences éprouvées en Toſcane.

Par les ordres & les ſoins paternels de S. A. R., le Grand Duc, il s'eſt fait pendant trois années conſécutives en différens cantons du pays, des épreuves d'une préparation de toutes ſortes de ſemences farinacées & légumineuſes. Un ſçavant Géorgiphile avoit perſuadé au Prince que cette préparation n'épargneroit pas moins de la moitié des ſemences & qu'elle procureroit avec la culture ordinaire une récolte double de celle que l'on retire des ſemences ſans apprêt. En effet dans tous les endroits où l'on a ſemé des grains du pays, de Sicile & autres, *médicamentés* ſuivant cette méthode, & où il a été poſſible de les préſerver d'un deſſéchement & d'un échauffement exceſſif, ils ont tous bien réuſſi & ils ont pouſſé des tiges touffues au point qu'on en a vu reproduire d'un ſeul grain juſqu'à quatre-vingts épis & au-delà. S. A. R. eſt allée prendre le plaiſir d'admirer ces merveilleuſes productions chez l'Auteur de ces expériences. Ainſi non ſeulement la ſemence préparée a rendu le double de l'autre jettée à côté, mais même dans la plûpart des lieux qui n'ont pas eſſuyé tant de contre-tems, elle a rendu ſix fois plus que l'autre. En conſéquence les Agriculteurs les plus expérimentés & nombre d'autres Cultivateurs qui ont obtenu des récoltes ſi prodigieuſes, ont donné des atteſtations qui ont été remiſes à la Secretairerie Royale du Cabinet, comme on le voit dans un écrit ſorti de l'Imprimerie Gran'Ducale ſous ce titre : *La vraie & infaillible maniere de préparer toutes ſortes de ſemences.* Ce Mémoire ſe diſtribue *gratis*. En outre le Profeſſeur à qui on doit ces épreuves, pour plutôt introduire une méthode ſi profitable, l'enſeigne gratuitement à tous ceux qui lui demandent des inſtructions pour les réduire en pratique. Enfin pour obtenir les plus abondantes récoltes, les procédés à ſuivre & les régles à obſerver ſont très-ſimples & très-faciles, comme on le voit dans cet Imprimé. Nous ne manquerons pas de l'inſérer dans nos Feuilles dès que nous l'aurons reçu.

III.

AVIS.

Il y a actuellement au Bureau Royal de Correſpondance, rue des Deux-Portes S. Sauveur, un dépôt de la *Farine d'orge préparée* de la Demoiſelle Marie Durand, veuve Deſgranges de Grenoble : cette farine eſt propre pour les maux de poitrine, pour les toux invétérées, & pour toutes les indiſpoſitions provenant de l'âcreté du ſang & des humeurs.

La livre de cette farine ſe vend 3 liv. avec le ſucre préparé, & 2 liv 5 ſous ſans ſucre. On donne en même tems la façon de s'en ſervir. Ses propriétés ſont atteſtées par M. Perret, Médecin du Roi à Grenoble. MM. les Conſuls-Echevins exerçant la Police à Grenoble ont accordé à la veuve Deſgranges le 24 Octobre dernier la permiſſion excluſive de la débiter.

II.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 28 Novembre 1772, au Mercredi 2 Décembre, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19 liv. 10 ſ., 23 à 27 liv. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 20 l. 10 ſ. à 24 liv. 10 ſ. Le ſeigle, de 15 l. 15 à 16 l. 10 ſ. l'orge, de 10 l. 10 ſ., 11 l. 5 ſ. à 12 l. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 28 Novembre 1772 au Mercredi 2 Décembre, l'avoine a été vendue à la Halle, de 22, 23 à 24 l.; *idem* au Port de la Greve, 22 liv. *le ſeptier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 5 Décembre 1772, de 52 à 53 l.; *idem* nouveau de 50 à 51 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 47 à 48 ; *idem* nouveau, de 44 à 45 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46 ; *id.* nouveau, de 43 à 44 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 5 Décembre 1772.*

Or de Portug. à . .	722			marc.
Du Mexique à . . .	716			
Du Perou à	708			
Les guinées à . . .	720			
Ducats à	98	5		once.
Or fin à 23 k. . .				
31 32. . . .	99	10		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . .				marc.
20 g. à	53	15		
Idem à 11 d. 10 . .				
gr. à	51	17	6	
Piaſtres à	49	2	6	

CHANGES DE PARIS, *du 5 Décembre 1772.*

Amſterdam	55	½ à ¼	
Londres	30	15	16d à ⅞
Hambourg	184	½	
Madrid	15	6	
Cadix	15	3	6
Livourne	96		
Gênes	94		
Lyon, *Saints*	au pair.		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1772.	*Jeudi* 3.	*Vendredi* 4.	*Samedi* 5.
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1380	1365 62 ½ . .	1362 ½ 65 70 .
D°. 16es. à 7 cou.	. . . . .	875	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	165	170 . . .	170 . . . .
D° 25es. à 4 coup.	57	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	297 295 . . .	295	295 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix premiers mois 1772.

Du Merc. 2 Déc. 1772.		Du Jeudi 3.		Du Vendredi 4.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*		*Meſſieurs*	
Radix, ſix prem. mois 1772.	C.	Courmont, ſix p. mois 1772.	F.	Lempereur, ſix p. mois 1772.	F.
Roytier, *idem.*	H.	Deſchapelles, *id.*	G.	Rouillard, *idem.*	
Gautier, *idem.*	J.	Nau, *idem.*	J.	Boſcheron, *idem.*	G.
Boutray, *idem.*		S. Janvier, *id.*	M.	Penchain, *id.*	J.
Deſplaces, *idem.*	Z.	Delagarde, *idem.*	Z.	Patu, *idem.*	Z.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1772.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1772. Du Samedi 12 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 15 Novembre.*

LA pêche a été si abondante sur nos côtes qu'à peine a-t-on eu assez de barils & de tonneaux pour contenir le poisson.

Les greniers des Villes frontieres & de l'intérieur du Royaume se rempliſſent journellement de grains. Le zele des Commerçans a suffi pour ne rien laisser à desirer au Prince & aux Peuples.

Pendant l'absence du Roi, le Ministere travaille à divers réglemens pour l'Agriculture, le Commerce, la Police & la Marine.

Les principaux Habitans de la plûpart des Villes sont convenus ensemble de faire les fonds nécessaires pour relever le commerce maritime, assurés comme ils le sont de la protection que le commerce demande.

La suppression ou la translation des Fêtes a été ici aussi agréable au Peuple, qu'elle a paru révoltante dans d'autres pays.

DANEMARCK.

D'HELSINGOR, *le 18 Novembre.*

La liste des vaisseaux de toutes grandeurs arrivés dans le Sund du 7 au 14, monte à 64. Les vents contraires ont arrêté la navigation pendant quelques jours; & plusieurs bâtimens ont échoué en divers endroits.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 24 Novembre.*

Par l'Ordonnance du 3 de ce mois, non-seulement le transport des grains de Province à Province est libre dans les Etats Héréditaires, mais encore l'importation des bleds étrangers: mais l'exportation est défendue sous des peines très-severes.

DE LEIPSICK, *le 24 Novembre.*

Le sieur d'Oben, Mᵉ. Serrurier à Hertzberg, vient de recevoir le Prix proposé pour l'Inventeur de la meilleure brouette ou autre petite voiture semblable, propre à transporter les plus grands fardeaux avec le moins de force humaine. On auroit souhaité comparer son invention avec une brouette d'un Curé de Dauphiné, ci-devant annoncée: mais les invitations que l'on a faites n'ont procuré ni le dessein ni le modele de cette derniere machine.

La petite vérole fait beaucoup de ravages dans les Provinces où l'on a craint que l'inoculation n'en fit.

DE FRANCFORT, *le 25 Novembre.*

Les Lettres-Patentes données à Postdam le 22 Octobre pour l'érection d'une Compa-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

gnie maritime de commerce contiennent les diſpoſitions ſuivantes.

A dater du 1 Janvier 1773, aucun vaiſſeau ſoit du pays ſoit étranger ne fera vente ou achat de ſel dans les Etats de S. M. P., s'il n'appartient à cette Compagnie, ou s'il n'eſt employé pour ſon compte.

La Douane de Vordan ſera l'étape de tout le commerce ſur la Viſule.

La Compagnie jouira vingt ans de ſon privilege: ſon fonds ſera de 1,200,000 riſd. en 2400 actions dont une partie pour S. M. Ce nombre pourra être augmenté à l'avenir. Les Etrangers comme tous les Nationaux auront la liberté de s'intéreſſer dans cette Compagnie. Les Intéreſſés auront rang du jour où ils auront pris leurs actions. Les Etrangers ne ſeront point ſoumis au droit d'aubaine. Les actions ſont declarées effets commerçables. Il y aura pour ces actions un comptoir d'eſcompte. La Direction générale de la Compagnie aura ſon ſiege à Berlin. Chaque action rapportera un intérêt de dix pour cent ; l'excédent du produit ſera partagé en dividendes à la fin de chaque année. Il eſt pourvu au rembourſement du capital à l'expiration du privilege. On ne pourra ſaiſir les actions, effets, papiers, penſions des Intéreſſés. Il n'y aura point de jours de grace pour les lettres de change des débiteurs de la Compagnie.

La Société privilégiée pour le trafic du ſel étranger livrera le ſel aux entrepôts de la Compagnie de Pruſſe & dans les lieux ſpécifiés ; & il ſera payé dans ces entrepôts par une caiſſe établie à cet effet.

La Compagnie fera excluſivement l'achat de la cire, en payant les droits déjà exiſtans ſur cette matiere. Elle établira une blanchiſſerie. Le bois qui arrivera par l'Oder pour les conſtructions ſera exempt des droits impoſés. La Compagnie aura des chantiers à Mémel & à Stettin. Elle dépendra immédiatement du Roi. Il lui eſt permis d'armer pour la ſûreté de ſon commerce, mais avec défenſe de prendre à ſon ſervice des Soldats nationaux &c. &c. &c..

ITALIE.

DE LIVOURNE, *le 17 Novembre.*

Entre différens bâtimens qui ont verſé, ces jours derniers, des grains dans notre Port, il y a eu un bâtiment Hollandois venant d'Archangel avec un chargement de froment & de ſeigle pour le compte de nos Négocians. Tous les pays à grains contribuent à l'envi à nous approviſionner.

On mande de Naples que les Provinces de Bari & de Lecce promettent une abondante récolte d'huile, mais qu'en même tems celle du vin y a été fort modique.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 26 Novembre.*

Ce matin, S. M. a recommandé à l'attention du Parlement les affaires de la Compagnie des Indes & la cherté des denrées. Il y a déjà un plan tout formé pour réduire les prix des ſubſiſtances. On dreſſe auſſi un projet de réglemens pour les Marchés de Londres. Il eſt remarqué que les Importateurs de grains ont été fort dégoûtés de ce commerce par les grandes pertes qu'ils ont eſſuyées dans les deux dernieres années d'importation, faute de débit avantageux dans le Royaume & d'iſſue au dehors. Le Peuple eſt ſi accoutumé à ne manger que du pain du meilleur bled, qu'on commence à peine à eſſayer de tirer d'autres matieres une ſubſiſtance ſemblable. On a éprouvé que le bled d'Inde mêlé avec de la farine de froment formoit un pain ſain & ſavoureux. Si cette méthode prend, & que l'importation de ce bled ait lieu, ce ſera un moyen de diminuer la cherté du pain. La ville de Canterbury a recommandé à ſes Repréſentans de pourſuivre avec les plus grands efforts la réduction du prix des denrées. On prépare une Requête pour demander au Parlement la franche importation du riz à l'uſage de certaines Manufactures. Les Chandelliers ſe ſont plaints auſſi de monopole ſur les ſuifs ; ils ont demandé au Lord Maire que cet objet fût mis en délibération au Conſeil Commun & porté au Parlement.

Il y a eu des débats très-vifs à l'Aſſemblée de la Compagnie des Indes ſur le choix des Surintendans ; & les Propriétaires ſont ajournés à demain pour approuver ou rejetter par la voie du ſcrutin les perſonnes propoſées par les Directeurs.

Dans le courant de la derniere ſaiſon, il eſt arrivé des Indes 28 vaiſſeaux.

L'Amiral Montagu a donné avis que les Habitans de Rhode-Iſland ſont au déſeſpoir des entraves que les vaiſſeaux du Roi mettent à leur trafic. Les lettres de la Caroline méridionale portent que dans la contrée des Creeks, il y a beaucoup de troubles, & que les Indiens ont maſſacré un Marchand, & que pluſieurs autres ont reçu divers outrages. Les détails des pertes eſſuyées dans les Iſles Caraïbes par la furie des ouragans eſt vraiment affreux: leurs Habitans manquent des choſes les plus néceſſaies à la vie; on ſe diſpoſe à leur porter des ſecours.

Les nouvelles de naufrages ne s'épuiſent pas. La *Revenge*, Capit. Dolliſon, parti de Limerick pour Bordeaux, a péri ſur les côtes de France; l'équipage s'eſt ſauvé. Une foule d'autres bâtimens ont eu le même ſort.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE BÉZIERS, *le* 30 *Novembre.*

La fontaine de Gabian, ſi renommée par ſon *huile pétrole*, étoit preſqu'entiérement tarie depuis quelques années, par le peu de ſoin que l'on avoit pris de l'entretenir & d'y faire les réparations néceſſaires. M. l'Evêque de Béziers, Seigneur du lieu, voyant à regret que le Public alloit être fruſtré du ſecours de cette huile ſpécifique contre pluſieurs maladies, n'a rien négligé pour remettre cette fontaine en bon état. Il a eu la ſatisfaction de voir que les dépenſes qu'il y avoit faites avoient produit tout l'effet qu'il pouvoit en attendre. Afin que l'huile ne ſoit point falſifiée & affoiblie par des mêlanges, une perſonne de confiance & d'une fidélité éprouvée a été chargée de la faire ramaſſer avec tout le ſoin poſſible, & de la mettre dans des bouteilles ſcellées du ſceau des armes de M. l'Evêque de B. Le prix de la livre de cette huile pétrole avoit d'abord été fixé à 6 l.; mais afin de faciliter au Public le moyen de s'en procurer, il a été réduit à 4 l. Les propriétés & les vertus de cette huile ſont aſſez connues. Elle appaiſe les douleurs de la goutte, des maux de dents &c. C'eſt un préſervatif contre les maladies contagieuſes. Elle guérit des fievres quartes & quotidiennes, de la colique, de la ſurdité cauſée par quelque humeur froide. C'eſt un ſpécifique pour les enclouûres des chevaux, un grand remede contre la dyſſenterie &c. On l'employe utilement pour la brûlure, les plaies des nouvelles accouchées &c. Elle eſt ſouveraine pour tout ce qu'on appelle contuſion, foulure, diſlocation &c.

DE CHALONS-SUR-SAÔNE, *le* 1 *Décembre.*

Les vins de la premiere qualité ne valent ici que 3 ſ. & demi la bouteille; il y en a même d'aſſez bons à 2 ſ. & demi. Les Habitans de la côte commencent à reſſentir les avantages de cette récolte; ils en ſont d'autant plus vivement affectés qu'ils ont éprouvé, ces dernieres années, les rigueurs de la diſette. On ne recueille ſur la côte que du vin; ainſi lorſque cette denrée manque, tout manque aux Habitans. La premiere néceſſité eſt celle des moyens de pourvoir à ſes beſoins; le vin eſt donc vraiment la denrée de premiere néceſſité pour ce Peuple. Le Vigneron chargé de frais de culture partage par égale portion, avec le Propriétaire, le produit de ſa récolte: dans les mauvaiſes années & même dans les médiocres, il eſt obligé de vendre tout ſon vin pour ſubſiſter; il boit de l'eau, & quelquefois d'autres boiſſons, peut-être nuiſibles, certainement déſagréables, qu'il fait avec de petits fruits ramaſſés ſur les haies. Cette année, il pourra boire du vin, du moins une certaine quantité, ce qui diminuera beaucoup ſa dépenſe en grains. Ainſi cette liqueur eſt encore pour lui de néceſſité premiere, comme conſommation, puiſqu'elle ſupplée en partie au pain. Mal nourri, mal vêtu avec un gilet & une chemiſe de groſſe toile, des guêtres blanches & des ſabots, il voyoit de ſes côteaux rians les Breſſans aſſez bien nourris & bien vêtus, au-delà de la Saône, ſans avoir des objets d'échange à leur offrir pour partager le même ſort. Les Breſſans ne recueillent point ou preſque point de vin; mais ils ont différentes eſpeces de grains, du bois, du poiſſon fourni par des étangs &c. Aujourd'hui les uns & les autres ont la ſatisfaction de pouvoir échanger leur ſuperflu reſpectif. S'ils ont quelque choſe à deſirer, c'eſt de voir bientôt des communications praticables en toute ſaiſon, s'exécuter de village en village, de

bourg à bourg. Faute de chemins qui réſiſtent aux intempéries de l'hiver, il leur en coûteroit plus de tirer des denrées de deux ou trois lieues, qu'il n'en coûte pour les tranſporter à Lyon & même plus loin.

On écrit de Villefranche en Beaujollois que le vin y eſt ſi abondant qu'il tombe à vil prix.

De Châlons sur-Marne, *le 1 Décembre.*

La Dame le Bourſier du Coudray, penſionnée par le Roi pour aller enſeigner l'Art des accouchemens dans tout le Royaume, ouvre ici un Cours de cet Art précieux, à la ſatisfaction du Public. Les ſuccès qu'elle a eus dans pluſieurs Provinces, & tout récemment dans la Franche-Comté, excitent l'empreſſement le plus vif. Après qu'elle aura rempli dans cette Ville les vues ſalutaires du Gouvernement & nos vœux, elle ſe rendra à Dijon pour y donner les mêmes inſtructions & y répandre les préſens dont elle les accompagne.

De Dijon, *le 2 Décembre.*

Le vin ne vaut que de trois à quatre ſous la bouteille. Les perſonnes charitables ſe réjouiſſent de ce que le pauvre paſſera un hiver moins dur que ceux des dernieres années. En buvant un peu de vin & mangeant une livre de pain, il ſe trouve beaucoup mieux que s'il mangeoit deux livres de pain & buvoit de l'eau.

De Rheims, *le 4 Décembre.*

Tous les jours le haſard fait découvrir quelques nouvelles richeſſes de la nature propres au climat où elle les a placées. Les terres du pays Rémois ſont très-arides; il n'y en a preſque point de bonnes. La craie s'y trouve ſi près de la ſurface que la terre s'échauffe difficilement, & d'ailleurs la couche productive eſt ſi légere qu'elle ſe réduit aiſément en poudre. Ce n'eſt qu'à force de fumier que l'on parvient à en lier les parties & à exciter la fermentation. A deux lieues de cette Ville, dans la Paroiſſe de Barru, il y a une montagne dont la terre paroît être une glaiſe fondante aſſez reſſemblante à l'argille que les Potiers employent: Les ſources d'eau y ſont communes. Un Habitant de la campagne a fait, dans cette montagne, la découverte d'une terre ſulphureuſe propre à l'engrais des terres. D'après les expériences qui ont été faites, le Chapitre de notre Métropole, Seigneur de cette montagne, en a fait deſſécher le terrein par des ſaignées. La terre ſéche ſe tire par gazons & ſe range en tas, à peu près comme le bois à charbon; on met le feu à ces gazons entaſſés, la terre s'embraſe & ſe réduit en cendres. Les Laboureurs répandent ſur leurs terres cette cendre qui les échauffe, les lie en fondant, & les rend propres à une forte végétation. Cette découverte eſt très-intéreſſante pour le pays. On ne ſçait ſi elle n'eſt que le pur effet du haſard, ou ſi on la doit en partie à des recherches réfléchies & ſuivies. Quoiqu'il en ſoit, l'Auteur ne s'eſt pas fait connoître au Public.

Peut-être y auroit-il différentes expériences à faire ſur cette terre: par exemple, on pourroit eſſayer de la tranſporter en nature ſur les terres ordinaires, & voir ce qu'opéreroit leur mélange. La nature ſemble nous inviter, par cet événement, à l'étudier davantage, & nous promettre que nous trouverons, en cherchant, les biens qu'elle ſemble au premier aſpect nous avoir refuſés. Plus on la conſulte, plus on eſt convaincu qu'elle a mis partout ou preſque partout le remede à côté du mal. Mais la terre eſt encore inconnue à ſes Habitans; ils ne ſont encore que comme des enfans qui ne ſçavent que prendre la mamelle que leur préſente leur nourrice.

Les vins de notre montagne ſur la qualité deſquels on avoit d'abord été inquiet, ſe font très-bien & ſe trouvent excellens. Le bon vin rouge, premiere qualité, vaut de 350 à 400 liv. les deux pieces; le bon vin d'uſage, de 150 à 200 liv. les deux pieces. Depuis quelques jours, il y a eu de l'augmentation, parce que les Marchands qui viennent en faire des achats ont aſſuré que le vin de la Bourgogne étoit inférieur au nôtre.

De Paris, *le 9 Décembre.*

Arrêts du Conſeil d'Etat du Roi du 18 *Août* 1772, *qui, en réformant une Ordonnance de M. l'Intendant de Soiſſons du* 2 *Août* 1770, *ordonne que le droit d'amortiſſement dû par*

les Religieux d'Orbais, à cauſe d'une ceſſion à eux faite par leur Abbé, d'immeubles dépendans de la Menſe Abbatiale, ſera payé ſur le pied du cinquième du capital de la rente de 800 livres, moyennant laquelle ladite ceſſion a été faite.

Autre du 20 Septembre, *qui diſpenſe pour l'avenir du payement de tous droits de marc d'or, les Commiſſaires ordinaires & provinciaux des Guerres, & les Commiſſaires à la conduite & police des Troupes de la Maiſon de S. M & de ſes Compagnies d'Ordonnance.*

Lettres Patentes du Roi données à Verſailles le 4 Octobre, qui ordonnent que tous les comptes qui ſe rendent dans toutes les Chambres des Comptes, ſeront écrits à l'avenir ſur papier; qui fixent le nombre des lignes de chaque page deſdits comptes, & le nombre des ſyllabes de chaque ligne; & qui preſcrivent qu'à l'avenir toutes les ſommes tirées hors ligne dans leſdits comptes, ſeront écrites en chiffres arabes.

Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 14 Octobre, qui ordonne que les Gardes de la Prévôté de l'Hôtel, & tous Officiers Commenſaux de ſa Maiſon, réputés Militaires, ne puiſſent jouir du privilege d'exemption de taille que conformément aux Edit de 1750, & Déclaration de 1752, qui n'accordent aux Officiers militaires que l'exemption de la taille perſonnelle, & non de la taille d'exploitation, s'ils n'ont pas encore rempli les conditions preſcrites pour acquérir la nobleſſe militaire.

Autre du 18 Octobre, *portant réglement pour la manutention des recettes des Domaines & Bois de S. M.*

Deux *Jugemens de Police du 2 & du 8 Octobre*, qui déclarent bonnes & valables des ſaiſies faites ſur des Parfumeur, Amidonnier &c, d'amidon tranſporté nuitamment ſans déclaration, congé, acquit des droits &c.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Obſervations ſur le chiendent.

Nous avons donné ci-devant la maniere de faire de la biere avec le chiendent, ſuivie dans quelques cantons de l'Allemagne, on l'a eſſayée avec ſuccès en Normandie. Il faut ou employer ou extirper cette plante.

Cette racine s'eſt prodigieuſement multipliée, cette année, dans la Saxe: c'a été un vrai fléau pour les campagnes de cet Electorat. L'automne a été très-favorable pour la détruire. Des Agriculteurs, éclairés ſur leurs vrais intérêts, ont fait labourer leurs champs quatre à cinq fois de ſuite, ne laiſſant aucun endroit où la charue n'ait creuſé profondément; & l'on a fait paſſer enſuite ſur ces terres de grandes & de petites herſes. Au lieu de mettre le chiendent en tas dans la campagne pour l'y laiſſer pourrir, ils l'ont emporté chez eux, & l'ont donné à manger à leurs beſtiaux. C'eſt en effet, pour ces animaux, une très-bonne nourriture; car par elle-même la plante eſt ſaine & farineuſe. On l'a employé auſſi, au lieu de paille, pour litiere dans les bergeries: il s'y convertit en excellent fumier ſans qu'il ſoit à craindre qu'étant pourri il reprenne racine. Un Econome Saxon, après avoir bien nettoyé ſes terres & employé à ces uſages le chiendent qu'il en avoit tiré, a acheté tout celui qu'on eſt venu lui offrir. Une foule de femmes & d'enfans ſe ſont empreſſés à lui en apporter. Il en eſt réſulté un triple bien: ces malheureux ont trouvé une reſſource, le Cultivateur a eu à bon marché une nourriture pour ſes beſtiaux, & les champs ont été purgés de cette racine pernicieuſe. La même choſe a été pratiquée en Siléſie avec le même ſuccès.

Nous donnerons bientôt la maniere de faire de bon pain avec le chiendent & pluſieurs autres racines, ainſi que les glands, les marons d'Inde &c.

II.

Nouvelles recherches ſur le papier.

Le renchériſſement du papier, marchandiſe ſi utile & ſi néceſſaire, nous a engagés à rappeller en dernier lieu quelques recherches économiques dont il ſeroit poſſible de profiter. L'Allemagne, obligée depuis quelques années de tendre à l'épargne dans toutes ſes dépenſes, n'a point négligé cet objet. Il n'y a pas long-tems que l'on propoſa à Berlin un prix de cinquante écus du pays, pour celui qui trouveroit la maniere de

faire du papier avec des copeaux, de la paille, des feuilles &c. Un Gentilhomme Saxon prétend qu'on en feroit de très-bon avec les feuilles qui croiſſent autour des grappes du bled de Turquie. Il doit publier inceſſamment la meilleure maniere de réuſſir dans cet eſſai.

Ce même Gentilhomme, étonné de toutes les peines qu'on ſe donne pour ramaſſer des chiffons & des haillons, a cru qu'il ſeroit beaucoup plus naturel de faire du papier neuf avec de vieux papier, & de laiſſer les débris du linge & des étoffes pour fumer la terre. Avec des rognures de cartes, de reliûres &c, on fait du carton; pourquoi n'en feroit-on pas du papier? Ce Gentilhomme a cru la choſe facile, il voyoit beaucoup de mauvais papier ſous ſa main, il a trouvé qu'il étoit plus commun, moins cher que les chiffons, il en a fait ramaſſer dans ſa maiſon tous les morceaux, & les a remis au moulin. Un demi-quintal de ces vieux matériaux lui a ſuffi pour faire une forte proviſion de papier neuf: cependant il en fait une forte conſommation, puiſ. ſa maiſon lui en a fourni la matiere. L'idée eſt ſi ſimple que, pour ſe perſuader qu'on ne l'exécute point, il faut imaginer malgré ſoi qu'on a trouvé que la matiere immédiate & ouvrée du papier n'étoit pas propre à en faire.

III.

Expérience faite ſur les pommes de terre.

M. Elleray, de Billington, rend compte de cette expérience dans une lettre du 3 Novembre adreſſée à M. Dean, à Mancheſter. Au mois de Mars dernier, il ſema une grande quantité de graine d'oignon, & planta en même tems beaucoup de pommes de terre de la maniere ordinaire, dans la vue de préparer le terrein à d'autres plantations. Les oignons manquerent. M. Elleray ſe détermina à couper les ſommités des patates & à les tranſplanter dans le quarré où la graine d'oignon n'avoit pas pris. Elles ont produit des pommes de terre ſi belles & ſi abondamment que cette plantation ſinguliere a excité l'admiration de tous ceux qui l'ont vue. Les racines d'où ces jets avoient été détachés, loin d'avoir été endommagées, ont donné une production plus forte. Par ce moyen, M. Elleray a obtenu une double récolte, l'une & l'autre très abondantes. Il eſt à remarquer que les pommes de terre qui avoient été d'abord plantées & qui ont fourni à la tranſplantation avoient été gardées en terre pendant l'hiver.

IV.

Nouvelles expériences faites ſur les marons d'Inde.

Nous avons déjà rapporté, dans nos Feuilles, diverſes tentatives faites avec ſuccès tant en Allemagne qu'en France pour tirer du maron d'Inde, une nourriture ſaine & même agréable pour les animaux. Un Membre de la Société des Arts de Londres vient de renouveller ces eſſais; & il a tiré de ce fruit une bonne nourriture pour ſes chevaux & ſes vaches.

Il eſt aiſé de concevoir qu'une ſubſtance farinacée telle que la maron d'Inde eſt de nature à être convertie en aliment; il ne s'agit que de la dépouiller de ſon amertume pour qu'elle ne ſoit pas rebutante. Tandis que les Sauvages de l'Amérique enlevent aiſément aux plantes ſpontanées leur qualité vénéneuſe, nous ſeroit-il impoſſible d'ôter au maron d'Inde ſon âpreté? Le moyen pourtant eſt bien ſimple; l'expreſſion & les lotions ſuffiſent, & elles ſuffiſent pour faire du pain avec la farine de ce fruit.

On a auſſi tenté de faire avec le maron une eau ſavonneuſe. Le même Académicien Anglois a également réuſſi dans cet eſſai. Après avoir fait tremper dans l'eau des châtaignes ſauvages, il en a extrait un jus ſavonneux avec lequel il a blanchi du lin & du chanvre, & lavé diverſes étoffes de maniere à leur donner la plus grande propreté. Les Anglois plus habiles à profiter de leurs découvertes que beaucoup d'autres Nations, ſe flattent de retirer beaucoup d'avantage de celle-là dans leurs Manufactures où l'on employera moins de ſavon, ſi le prix n'en eſt conſidérablement baiſſé.

V.

Maniere économique de préparer les viandes.

On creuſe en terre des eſpeces de fours dont on pave le fond & dont on peut éga-

lement revêtir les côtés. On allume du feu dans ces fours ſur l'ouverture deſquels on met pluſieurs pierres de maniere qu'elles n'étouffent pas le charbon. Lorſqu'ils ſont ſuffiſamment échauffés, on en retire promptement le charbon & les cendres, on y met la viande enveloppée de feuilles ou de papier, ou d'autres matieres; & enſuite on bouche l'ouverture avec les pierres ardentes que l'on recouvre de terre. La piece de viande cuit dans ſon jus & devient un mets délicieux. Si l'on veut laiſſer dans le trou les cendres bien chaudes, la viande peut être miſe dans un pot mince.

Cette méthode eſt celle des Habitans de l'Iſle d'Otahiti, de la Nouvelle-Zélande, & autres Iſles de la mer du Sud. Nous avons ci devant rapporté des pratiques à peu près ſemblables ſuivies en Allemagne & autres pays : mais il faut au moins de tems en tems ſe ſouvenir des pauvres & leur préſenter des reſſources économiques.

V I.

Machine pour affiner le lin.

La Cour de Vienne, attentive & généreuſe dans la protection qu'elle accorde aux entrepriſes dirigées vers le bien public, daigne communiquer au Bureau de la *Gazette des Arts* les inſtructions qu'elle juge propres à intéreſſer & à éclairer l'Induſtrie. Elle a fait connoître par cette voie une machine avec laquelle on affine le lin d'une maniere ſupérieure à toutes celles que l'on a pratiquées juſqu'à préſent. Cet inſtrument a été inventé à Veniſe; on en trouve des deſſins & des modeles au ſuſdit Bureau. Il ſuffit pour qu'une ſeule perſonne affine juſqu'à 24 livres de lin le plus fin, & 40 ou 50 d'une fineſſe inférieure. Dans la plûpart des pays, ces annonces, quelqu'utiles qu'elles ſoient, ne ſervent en quelque ſorte qu'à amuſer une curioſité oiſive. Cependant il arrive de loin en loin que des Amateurs regrettent qu'il ne s'y trouve pas un dépôt établi de toutes les machines nouvelles; & ils ont raiſon. Mais c'eſt-là une entrepriſe qui exigeroit beaucoup de correſpondances & de dépenſes : pour qu'elle fût exécutée, il faudroit que l'on pût ſe promettre un débit convenable; & l'on ne voit nullement dans ces pays l'empreſſement qui peut faire eſpérer même une rentrée d'avances. Ainſi le zele le plus actif y eſt borné à montrer quelquefois le bien que l'on peut ſe procurer.

V I I.

Obſervation importante pour les Navigateurs.

M. Dulaque, Profeſſeur d'Hydrographie à Rouen, & M. le Chevalier d'Angos, Officier dans le Régiment de Navarre, ont eu occaſion d'obſerver un graphometre dont l'aiguille aimantée tournoit avec l'inſtrument & ſe fixoit indifféremment ſur un point ou ſur un autre. Cette aiguille aimantée à différentes fois a toujours offert le méme phénomene. En lui préſentant un barreau aimanté & en le retirant, elle eſt reſtée au point où on l'avoit amenée, & on l'a fixée même à douze degrés de ſa véritable ſituation. M. le Chevalier d'Angos ſçachant que l'aimant attire la limaille du zinc qui entre dans la compoſition du cuivre jaune, a pris un compas de proportion de cuivre; & l'ayant préſenté à l'aiguille de la bouſſole de très près, l'aiguille en a ſuivi les mouvemens. Ayant pris enſuite un morceau de cuivre jaune plus matériel, il a amené l'aiguille juſqu'à faire un tour entier. Il y a donc des cas où le zinc contient beaucoup de fer, & forme un cuivre jaune peu propre à ſervir de boîte de bouſſole. Il faudroit donc ou abandonner l'uſage du cuivre, ou du moins eſſayer à chaque fois celui qu'on voudroit employer à ces ouvrages. En Angleterre, on ne fait preſque plus de bouſſoles de cuivre. L'Académie des Sciences de Paris a reçu différentes obſervations conformes à celle-là.

V I I I.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 2 Décembre 1772, au Mercredi 5 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 20, 23 à 26 liv. 10 ſ. *le ſeptier*; *idem* au Port de la Greve, de 15 à 26 liv. 10 ſ. Le ſeigle, de 14 l. 15 ſ., 15 l. 10 ſ. à 16 l.; l'orge, de 10 liv., 10 l. 15 ſ. à 11 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 2 Décembre 1772 au Samedi 5 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 20, 22 à 24 l.; *idem* au Port de la Greve, 22 liv. *le ſeptier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 9 Décembre 1772, de 51 à 52 l.; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 46 à 47; *idem* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45; *id.* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 9 Décembre* 1772.

		liv.	s.	d.
Or de Portug. à		722	5	
Du Mexique à		716	6	
Du Perou à		708	5	marc.
Les guinées à		720	5	
Ducats à		98	10	
Or fin à 23 k.				
31 32.		99	12	once.
Or à 20 karats à		83	15	
L'argent à 11 d.				
20 g. à		53	16	
Idem à 11 d. 10				
gr. à		51	16	6 marc.
Piaſtres à		49	5	

CHANGES DE PARIS, *du 9 Décembre* 1772.

Amſterdam	55 $\frac{1}{8}$	
Londres	30 $\frac{7}{8}$	à 15 16
Hambourg	184 $\frac{1}{4}$	
Madrid	15 6	
Cadix	15 4	
Livourne	96	
Gênes	94	
Lyon, *Saints*	$\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$	bénéfice.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1772.	*Lundi 7.*	*Mardi 8.*	*Mercredi 9.*
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1380 82 $\frac{1}{2}$ 85 87 $\frac{1}{2}$ (90	. . . . .	1390 87 $\frac{1}{2}$ 85 .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 7 cou.	880	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	172 . . . .
D° 25es. à 4 coup.	57	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct.	. . . . .	FESTE.	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix premiers mois 1772.

Du Sam. 5 Déc. 1772.		Du Lundi 7.		Du Merc. p. le Mardi 8	
Meſſieurs		*Meſſieurs*		*Meſſieurs*	
Goſſey, ſix prem. mois 1772.	J.	Creuzé, ſix prem. mois 1772.	F.	Viellard, ſix p. mois 1772.	J.
Clouet, *idem.*		Certain, *idem.*	G.	Defrance, *idem.*	
Delarue pere, *id.*		Thevenin, *idem.*	J.	Defays, *idem.*	L.
Lenoir, *idem.*		Delamotte, *idem.*		Marſollier, *idem.*	M.
Caron, *idem.*	M.	Maſſon, *idem.*		Cauchy, *idem.*	
. . . . .		. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .		. . . . .	

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1771.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*, COMMERCE, *ARTS ET FINANCES.*

ANNÉE 1772. Du Mardi 15 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

DE VETZLAR, *le* 30 *Novembre.*

IL a paru ici trois bons Mémoires ſur les moyens d'augmenter les engrais, d'améliorer les terres par l'uſage de la chaux, & de former des prairies artificielles de trefle qui ſe perpétue de lui-méme. L'Agriculture Allemande a déjà un aſſez riche fonds de ſcience pour que les Etrangers ne duſſent pas dédaigner d'aſſocier nos connoiſſances aux leurs. Nos ſuccès ſont en partie l'ouvrage de nos établiſſement géorgiques, & l'on ne diſputera pas dans ce pays ſur l'utilite de ces établiſſemeus ; ils ſe multiplient de jour en jour. Nous avons ici un Bureau dont les publications périodiques formeront bientôt un répertoire précieux pour tous les pays agricoles, s'ils ſçavent en profiter.

DE DRESDE, *le* 30 *Novembre.*

Le commerce de l'Allemagne eſt, en grande partie, dans les mains des Juifs. Par une Ordonnance du 7 Septembre, derniérement publiée, notre Gouvernement a étendu & amplifié les Ordonnances anciennes, plus ou moins défavorables à ce Peuple. En voici les principaux articles.

Aucune famille Juive ne ſera tolérée dans l'Electorat, ſans en avoir la permiſſion ſignée de la main de S. A. Ce privilege ne paſſera point des peres aux enfans. Il eſt défendu à tout chef de famille Juive d'avoir à ſes gages plus de trois domeſtiques. Si un Juif change de domicile, ſon privilege eſt éteint; de méme que s'il ne réſide pas avec ſa famille. Celui qui négligeroit de payer exactement tous les impôts ſeroit chaſſé du pays, & l'on retiendroit ſes effets. La Nation n'aura aucun lieu public pour l'exercice de ſa religion &c. &c. &c.

ITALIE.

DE FLORENCE, *le* 24 *Novembre.*

Une Société de Gens inſtruits & reſpectables a entrepris de traduire en Italien l'Ouvrage Anglois publié à Londres chez Hadlard, ſous le titre de *Progrès des Arts, Manufactures & Commerce, ou Deſcription des plus utiles machines & des modeles qui ſont dans le cabinet de la Société établie pour l'encouragement des Arts &c, éclaircie par cinquante-cinq planches, avec la deſcription de différentes découvertes excitées par la Société tant en matiere d'Agriculture, qu'en fait de Manufactures, de Méchaniques, de Chymie, de Beaux-Arts, ainſi que de tout ce qui a été perfectionné & découvert dans les Colonies de l'Amérique.* L'Ouvrage ſera magnifiquement imprimé ; il contiendra un volume *in-folio* de deſcriptions, & un autre de planches. L'abonnement ſera de trente paoli,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Il faut s'adreſſer à Florence *Agli Editori delle Arti, alla ſtamperia al Canto al Diamante.*

ESPAGNE.

DE MADRID, *le* 24 *Novembre.*

La Société Royale des *Amis de la Patrie* tint, dans le courant de Septembre, à Bilbao ſes aſſemblées annuelles. La Commiſſion d'Agriculture & d'Economie rurale rendit compte des eſſais qu'elle avoit faits, & des Mémoires qu'elle avoit compoſés ſur le labour en planches & ſur la plantation des oliviers. Les Académiciens chargés de la partie des Sciences donnerent quelques notices de Métallurgie & de Minéralogie, avec des extraits de divers écrits ſur différentes ſortes de pompes, la deſcription d'un laboratoire portatif, un mémoire ſur l'aimant découvert dans un canton des Aſturies, ainſi qu'un recueil d'obſervations ſur les inoculations faites ſuivant la méthode du Docteur Gati, dans trois Provinces, pendant le mois d'Août. Le nombre des inoculés a été de douze cens vingt ſix; & aucun n'a éprouvé de fâcheux accident, à la réſerve d'un enfant ſoumis à cette épreuve pendant la criſe de la dentition, circonſtance dont le Docteur Gati avoit annoncé le danger. Les Commiſſaires pour l'Induſtrie & le Commerce traiterent des progrès faits dans les ſalaiſons pour la pêche, la coutellerie, les manufactures de fer, les ouvrages de paille à la maniere Hollandoiſe; ils lûrent auſſi divers extraits. Les Membres occupés de l'Hiſtoire & des Belles-Lettres donnerent pluſieurs inſtructions ſur l'Arithmétique politique, le droit des Habitans de leurs Provinces à la pêche de Terre-Neuve &c.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 3 *Décembre.*

Les Communes ont pris, rélativement aux denrées, les réſolutions ſuivantes: que l'exportation du bled, de la farine, de la dréche, du biſcuit, de l'amidon, ainſi que l'extraction d'eſprits & d'eaux-de-vie de froment & de fleur de froment, ſera défendue pour un tems limité; que l'importation du froment & de la farine de froment, du ſeigle & de la farine de ſeigle; & du bled d'Inde, ſera permiſe & franche pendant un tems; que l'importation du riz des Colonies de l'Amérique ſera également libre & immune; que l'importation des proviſions d'Irlande ſera continuée; que ces réſolutions ſeront la matiere d'un Bill ou de pluſieurs Bills tendans à en aſſurer l'exécution & à prévenir la diſtillation des eaux-de-vie de grains. Ces délibérations ont été priſes en conſéquence des Requêtes de la Cité de Londres, des Braſſeurs &c. La ville de Briſtol avoit avoit auſſi porté des plaintes ſur le haut prix des denrées, & demandé la franche importation des grains, avec la défenſe d'en diſtiller. Il avoit été repréſenté que la diſtillation rendoit 400,000 l. par an au fiſc; & qu'avant de la défendre, il ſeroit à propos de vérifier s'il en réſulteroit un avantage pour le Peuple, article ſur lequel il faudroit prendre des inſtructions des Marchands de grain, Braſſeurs, Diſtillateurs &c. On compte que la plus grande quantité de bled, employée, dans une année, par les Diſtillateurs & les Amidonniers, n'excéde pas 536,960 quarters. Il a été nommé un Comité pour les affaires de la Compagnie des Indes.

On a éprouvé que la plus fine farine des pommes de terre miſe en fermentation préparée avec le riz, produiſoit d'excellent amidon.

On eſt fondé à croire que les ouragans qui ont ravagé les Caraïbes ont parcouru tout le globe entre les Tropiques.

Nous apprenons de la Floride occidentale que les Chactaws ont remporté de grands avantages ſur les Creeks, leurs ennemis; & de la Géorgie qu'un grand nombre de perſonnes qui ſortoient de la Virginie ont été maſſacrées ſur le Miſſiſſipi par des Indiens que l'on croit être Chiroquois.

La Chambre d'Antigoa a réſolu de lever une taxe pour le rembourſement de 20000 liv. qu'elle emprunte, dans la vue de pourvoir aux beſoins de cette Iſle malheureuſe. On a envoyé des bâtimens dans les Colonies ſeptentrionales pour en tirer des vivres & les choſes néceſſaires au rétabliſſement des plantations &c.

Une famille de S. Edmondſbury, dans le Suffolk, a péri preſqu'entiérement, par

l'effet, à ce qu'on croit, de la fumée du charbon.

On écrit de Liſbonne que de violentes tempêtes ont briſé beaucoup de vaiſſeaux dans le Tage. Le vaiſſeau qu'on attendoit de Goa & que l'on diſoit tombé entre les mains de Corſaires de Maroc, eſt derniérement entré dans le Port.

L'*Hélene*, Capitaine Leclare; le *Tak-Kirk*, Capitaine Cline, partis de Bordeaux pour Amſterdam, chargés de vin, ont échoué près de Brighthelmſtone, ainſi que le *Valkert* parti de Harlingen pour Bordeaux &c.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE TOULOUSE, *le* 1 *Décembre.*

La meſure de nos maux n'étoit pas encore comblée. Après avoir tenu nos triſtes regards long-tems fixés ſur les débris d'une partie de cette Ville ruinée par l'inondation, nous ne les avons tournés d'un autre côté que pour en voir un autre quartier réduit en cendre par un incendie. Le feu avoit pris à l'Arſenal. Malgré les ſecours les plus prompts, l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville, la plus grande partie du Capitole, & pluſieurs autres bâtimens ont été la proie des flammes; elles étoient ſi violentes qu'elles ont fondu pluſieurs pieces de canon. Cependant on a eu le tems de ſauver une grande quantité de marchandiſes dépoſées dans les magaſins. La déſolation des Habitans ne ſçauroit être exprimée.

DE MONTPELLIER, *le* 2 *Décembre.*

On a derniérement lancé à l'eau dans le Port de Cette le vaiſſeau, la *Ville de Condrieu* du port de 5000 quintaux, conſtruit par le ſieur Fabre, pour le compte de M. Plagnol, Négociant de notre Ville. On aſſure qu'il eſt deſtiné pour aller faire la pêche de la morue ſur le grand Banc de Terre-Neuve d'où il reviendra directement à Cette. Il eſt fort à deſirer pour la Province que le zele de nos Armateurs ſurmonte les obſtacles que la longueur de la navigation oppoſe à cette entrepriſe. Le produit de cette pêche eſt précieux pour le Peuple: cependant nous ne le recevons, depuis quelques années, que de la ſeconde ou même de la troiſième main, & par conſéquent trop cher pour les pauvres.

DE NISMES, *le* 2 *Décembre.*

Quoique nous n'ayons eu qu'une récolte aſſez médiocre de vin, il ne vaut que deux à trois ſous la bouteille, ſelon les qualités. Le vin muſcat de Lunel ſe vend juſqu'à 10 ſ. Une des cauſes qui depuis quatre ans rend cette récolte modique dans nos cantons, c'eſt que les vignes y ont été conſtamment attaquées par des vers qui rongent la feuille & le fruit dès qu'ils éclоſent. Ces inſectes ont infeſté toute la partie du vignoble qui s'étend depuis une lieue en-delà de cette Ville juſqu'aux environs de Lunel. On ne ſçait point de meilleur moyen pour exterminer cette vermine que de ſemer dans les vignes des feves aux feuilles deſquelles l'inſecte s'attache, ſoit qu'il aime mieux cette plante, ſoit qu'il y trouve plus de reſſource, ſoit parce qu'elle pouſſe plutôt que la vigne. Lorſque la végétation des feves eſt avancée, on arrache la plante, on la laiſſe ſécher, & l'on y met le feu. Pluſieurs perſonnes craignent que cette opération ne nuiſe aux ceps, par les flammes qu'une grande quantité de tiges embraſées doit jetter ſur la vigne. On préviendra cet inconvénient en les brûlant dans un lieu éloigné; il eſt d'autant plus néceſſaire de prendre cette précaution, que ſi on laiſſe ſécher les plantes ſur le champ même, les vers les quittent & ſe rejettent ſur la vigne. Il faut joindre à cela d'autres ſoins, comme celu de viſiter les ceps & d'en ôter les vers avec la main, d'enlever les parties de vieilles écorces de la ſouche où les œufs pourroient être dépoſés &c.

DE QUINTIN (*en Bretagne*), *le* 2 *Décembre.*

Un ſeul homme né avec la plus modique fortune, élevé par lui-même, formé par la réflexion, la lecture & l'expérience, a changé la face de l'Agriculture dans une partie du canton. On n'y connoiſſoit guères que le ſei-

gle ; il y a mis en vigueur la culture du froment, & il a augmenté des deux tiers la valeur de nos récoltes. Il a créé des prairies pour quadrupler le nombre des beſtiaux. Ses connoiſſances ne ſont pas bornées à l'Agriculture ; il eſt Phyſicien, Mathématicien, Juriſconſulte. Son ame ne le céde point à ſon génie ; elle eſt bienfaiſante, & ſa bienfaiſance eſt éclairée. Arbitre & Pacificateur de ſon canton, il concilie les eſprits & les éclaire. Il a acquis beaucoup de bien par le bon uſage qu'il a fait de ſon patrimoine & de ſes talens. Dans les tems de cherté, il a occupé tous ceux qui ont voulu du travail, & il a toujours reconnu que deux bras bien dirigés rendoient beaucoup plus qu'ils ne coûtoient. Le grand art de faire le bien public, en faiſant le ſien propre, eſt celui qu'il exerce ; & c'eſt celui qu'il faut enſeigner aux hommes.

(*M. Thyery, Régiſſeur de Bourzel, ne reconnoîtra peut-être pas la perſonne dont il eſt ici parlé. Cependant nous nous adreſſerons à lui avec confiance pour le prier de faire participer la Société au bien qui ſe fait dans ſon canton. S'il a jugé nos Feuilles propres à l'inſtruire, nous nous flattons qu'il les jugera propres à communiquer ſes lumieres au Public*).

D'Amiens, *le 5 Décembre.*

Les ſerges vulgairement appellées *Aumales*, *Blicours* &c, ſont un objet conſidérable dans notre commerce. Nos Négocians les achetent ordinairement par des Commiſſionnaires, dans les Marchés d'Hardivilliers & Creve Cœur. Cette commiſſion dont les frais ſont très-modiques, épargne aux Sergers la peine diſpendieuſe de les porter eux-mêmes à la Capitale, au fur & à meſure qu'ils les fabriquent. En conſéquence ils peuvent vendre à plus bas prix ; & il en réſulte, pour cette branche de commerce, un avantage conſidérable. Les trois Commiſſionnaires qui ſe trouvoient aux Marchés d'Hardivilliers pour Amiens & pour Beauvais, ſe ſont retirés : les Fabricans étoient donc obligés de porter eux-mêmes leurs ſerges dans ces deux Villes. Il ne faut qu'une circonſtance de cette nature pour déranger un commerce, & ruiner des Fabriques. Déjà il étoit à craindre que les Fabricans du voiſinage d'Hardivilliers ne fuſſent bientôt plus en état de continuer leurs travaux, par le défaut de cette entremiſe, lorſqu'il s'eſt préſenté un homme capable d'exercer la commiſſion & digne de la confiance des Fabricans & des Négocians. M. de Barentin, Seigneur d'Hardivilliers, n'a rien épargné pour faire fleurir autant qu'il a été poſſible, cette Manufacture dans le canton.

La nuit du 23 au 24 Novembre, les navires *Jonna* & *Frédéricka*, allant de Péterſbourg à l'Orient ; & la *Société*, de Honfleur, venant de Bordeaux, ont échoué aux environs de Boulogne, les équipages ont été ſauvés.

(*Nous apprenons que la Halle de cette Ville vient d'éprouver un horrible incendie, malgré les précautions que l'on y prend pour prévenir ce malheur ; & que la perte en marchandiſes eſt eſtimée plus de* 1500,000 *francs, Nous attendons la confirmation de cette triſte nouvelle & de plus amples détails du déſaſtre*).

De Metz, *le 8 Décembre.*

Afin de prévenir les meurtres fréquens commis, ſur-tout dans les campagnes, par l'impéritie des Sage-Femmes, MM. des Trois-Ordres avoient réſolu d'établir un Cours d'accouchement. La ſalle de l'ancien Hôtel-de-Ville avoit été appropriée à cet objet ; & l'on avoit acheté les modeles néceſſaires aux démonſtrations de l'Art. M. Bouſquet, pere, Maître Chirurgien de cette Ville, animé d'un zele patriotique, a offert de donner gratuitement des leçons aux femmes & aux filles qui ſe deſtineroient à l'exercice de cet Art ſi utile. MM. les Officiers de Police, par une Ordonnance du 24 Novembre, ont obligé toutes celles qui voudroient être Sage-femmes, ſoit dans la Ville, ſoit à la campagne, à ſuivre le Cours que M. Bouſquet doit donner, & à préſenter pour être admiſes à exercer l'Art des accouchemens un certificat ſigné de ſa main.

Dans la Séance publique de la Société des Sciences & Arts, M. Gardeur Lebrun, Directeur, lut un Mémoire dans lequel, après avoir rappellé que l'Académie s'étoit conſtamment occupée des travaux à faire pour applanir la navigation ſur les rivieres des Trois Evêchés, rélativement au commerce, il rendit compte du voyage fait par

ordre du Roi ſur la Moſelle, au mois d'Août dernier, pour s'aſſurer des obſtacles particuliers à cette riviere & des moyens de les lever.

M. de Calonne lut le réſultat des conférences tenues dans ſon hôtel, au commencement de cette année, ſur les moyens d'étendre le commerce & la navigation de la Province. Ce Magiſtrat, en ſecondant les vues de la Société, avoit engagé le Miniſtere à les protéger; & il avoit obtenu un Prix de mille livres pour le meilleur Mémoire ſur les obſtacles politiques, pendant que l'Académie avoit deſtiné pareille ſomme pour le meilleur Ouvrage ſur les obſtacles phyſiques.

M. le Secretaire perpétuel annonça que le Prix accordé par le Gouvernement à la ſollicitation de M. l'Intendant avoit été remporté par M. Blouet, Avocat en Parlement, Membre de la Société Littéraire de cette Ville, & le Prix des fonds de l'Académie par M. Mathis, Membre de la même Société. On lut une partie des Mémoires couronnés.

Le Public a déjà été averti que l'Académie avoit remis au concours le ſujet ſuivant: *un ſyſtéme de réglement pour la police champétre qui en embraſſe toutes les parties & qui ſoit aiſément praticable dans cette Province; en obſervant de s'écarter le moins poſſible des diſpoſitions des Coutumes du reſſort du Parlement, & d'emprunter autant qu'on le pourra ſoit des autres Coutumes du Royaume, ſoit des anciennes Ordonnances de nos Rois, les nouveaux moyens qu'on croira pouvoir indiquer.* Le Prix eſt une médaille d'or de la valeur de 400 livres, que l'Académie donnera le jour de S. Louis de l'année 1773. Les Mémoires écrits en Latin ou en François, ſeront d'une demi-heure à une heure de lecture. Les Auteurs pourront ajouter des notes pour le developpement du ſujet. Les Ouvrages ſeront rendus à M. *Dupré de Geneſte, Secretaire Perpétuel de l'Académie.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Expériences propoſées par la Société d'Agriculture de Padoue.

La plûpart des Sociétés Géorgiques d'Italie & d'Allemagne, forment réguliérement chaque année un plan de travaux tendant à remplir l'objet de leur inſtitution. Ces travaux conſiſtent ex expériences dont l'effet doit être de confirmer ou de détruire des préſomptions fondées ſur des vraiſemblances, ou des conſéquences déduites de divers eſſais inſuffiſans ou imparfaits; car il ne s'agit que d'interroger la nature; mais il faut ſçavoir l'interroger, il faut que la ſcience elle-même faſſe les queſtions & dirige les expériences. Ces conditions ſont remplies dans le projet de la Société de Padoue: l'inſtruction accompagne l'expoſition des travaux qu'elle diſtribue à ſes Membres. Toute la République agricole peut en profiter & concourir à remplir les vues de ce Corps pour l'intérêt général de l'Agriculture.

1re. *Expérience à faire.* Les vers & les autres inſectes ſont trop pernicieux aux bleds & autres productions pour que leur deſtruction n'excite pas le zele des Cultivateurs. On croit que la chaux, les cendres, la ſuie, mêlées avec le fumier, ou employées ſoit enſemble ſoit ſéparément, ſont un préſervatif efficace contre les atteintes de ces animalcules, ſi l'on en fume la terre enſemencée en grains &c. Il faut éprouver ces moyens ou ceux que l'on jugera les plus efficaces, ſur des champs ſujets à être infeſtés de ces inſectes nuiſibles.

2e. *Expérience.* Comme il y a lieu de ſoupçonner que les inſectes qui endommagent les grains en herbe ſont ceux-là mêmes qui, après avoir paſſé par différentes métamorphoſes, rongent enſuite les bleds récoltés, on propoſe l'expérience ſuivante. On prendra au moins deux caiſſes de grandeur convenable & de profondeur ſuffiſante, pour les remplir de bonne terre de même qualité, & parfaitement purgée de vermiſſeaux & autres inſectes. Dans l'une, on ſemera du froment le plus pur & le plus net; & dans l'autre, du froment infecté de ces vers rongeurs qui ſe ſont développés dans le grain; & l'on obſervera avec attention ſi ces animaux périſſent ou vivent & croiſſent ſous terre aux dépens des plantes. Il faut tenir les caiſſes élevées de terre à une certaine hauteur.

3e. *Expérience.* Les chenilles font beaucoup de tort à certains arbres, aux ſaules ſur-tout & aux pommiers; & en détruiſant les feuilles, les germes, les fruits, elles

ſe multiplient & multiplient le mal outre meſure. On a ſuggéré de les faire périr avec la fumée d'un mêlange de ſoufre, d'huile de lin, & de poix ou goudron, que l'on fait brûler au-deſſous & autour des arbres infectés. On eſſayera ce moyen, & les moyens les plus sûrs & les plus faciles que l'on imaginera.

4^e^. *Expérience.* Les fourmis endommagent beaucoup de plantes ſur-tout dans les jardins. Un Membre de la Société eſt parvenu à les détruire par le moyen d'une pâte compoſée de dix ou douze noix vomiques, ramollies dans de l'urine, pêtries, & enſuite incorporées dans deux livres de levain de farine de froment. On fait avec ce mêlange un gâteau que l'on fait enſuite cuire au four comme le pain: on rompt le gâteau cuit en petits morceaux, ont les oint d'huile & en partie de graiſſe. Enfin l'on répand ces morceaux dans les endroits les plus fréquentés par les fourmis. L'Auteur a obſervé qu'elles ſe jettoient avidement ſur ce pain, s'empoiſonnoient & mouroient. La Société propoſe de renouveller l'eſſai de ce moyen dans lequel nous trouvons trop de danger pour ne pas deſirer qu'on s'aſſure plutôt de la bonté de tant d'autres remedes, tels que ceux qui ont été indiqués dans notre Gazette, ou toute autre recette innocente.

5^e^. *Expérience.* Attendu la différence des pratiques dans la taille des vignes que les uns font en automne & les autres au printems, on travaillera à décider cette queſtion en taillant la moitié d'une même vigne en automne, lorſque les feuilles commencent à tomber, & l'autre moitié dans l'autre ſaiſon. Enſuite l'on obſervera & l'on confrontera la vigueur de la végétation & l'abondance des produits de l'une & de l'autre parties, pour juger laquelle des deux méthodes eſt plus avantageuſe.

6^e^. *Expérience.* Il y a des arbres fruitiers dont les fruits tombent en totalité ou en très-grande partie. On a dit que pour empêcher ce mal, il falloit découvrir auprès du tronc les racines les plus groſſes, en fendre quelques-unes, & tenir les fentes ouvertes en y enfonçant quelques coins de pierre. On deſire que cette idée ſoit exécutée, & que l'on employe auſſi les autres moyens que les connoiſſances phyſiques & pratiques peuvent ſuggérer.

7^e^. *Expérience.* Des perſonnes très-renommées dans la Science agraire, ont ſoutenu qu'à force de labours répétés la terre pourroit devenir auſſi fertile que par le ſecours des fumiers. Pour trouver la vérité dans un article ſi intéreſſant, on choiſira un champ d'une terre forte ou médiocre, qui n'aura pas été fumé au moins depuis 3 ans: on le partagera en deux; une moitié ſera fumée & labourée à l'ordinaire, l'autre recevra le double de labours ou le même nombre de labours doublement profonds ſans aucun fumier. Ces opérations faites en tems convenables, on enſemencera les deux portions le même jour avec égale quantité de ſemences de la même qualité & de la même eſpece. Les produits de l'une & de l'autre ſeront ſéparés & comparés entr'eux à la récolte.

8^e^. *Expérience.* Les pluies exceſſives tombées, cette année, en Italie, ſur-tout au printems, ayant empêché de ſemer le bled de Turquie, & la ſtagnation des eaux ayant fait périr une partie des ſemences de ces grains de Mars, un Membre de la Société a tenté de réparer le mal par le moyen ſuivant. En faiſant bêcher pour la premiere fois les terreins qui n'ayant pas été inondés avoient fourni à la végétation de ces grains, il fit ramaſſer toutes celles des plantes que l'on enlevoit avec la bêche pour éclaircir la plantation. Après avoir coupé la ſommité de leurs feuilles & les extrémités de leurs racines, il les fit replanter dans des terres où des grains de la même eſpece étoient morts par l'effet de l'eau ou de l'humidité ſurabondante: elles furent tranſplantées à la maniere ordinaire des herbages de jardins, ayant fait auparavant labourer, herſer & préparer le terrein. Cette opération fut faite le 10 Juin; & quoique la nouvelle plantation ait eu, auſſi-tôt, à eſſuyer un tems ſi ſec que les plantes paroiſſoient mortes: une pluie ſurvenue plus de 20 jours après, leur a redonné tant de vigueur qu'elles ont été beaucoup plus belles & plus fournies que celles qui n'avoient point été tranſplantées, & elles n'ont pas été attaquées de vers. Ce ſuccès fait voir que dans les printems pluvieux où les grains de la ſaiſon ſont ſujets à être détruits par des inſectes ſoûterreins, le dommage pourroit être réparé par la même opération. L'expérience demande à être répétée pluſieurs fois, dans pluſieurs terreins, avec le plus grand ſoin;

& il faut qu'à l'exposé le plus détaillé des travaux, du tems, du succès, on joigne un état des dépenses qu'elle aura entraînées. Un journée d'un Payſan a ſuffi dans la premiere expérience.

I I.

Inventions & Avis.

1°. On fait dans la Fabrique de ſavon privilégiée de Pfoerten en Baſſe-Luſace, un *eſprit de ſavon* qui ayant été ſoumis à l'examen de la Faculté de Leipſick, a été approuvé comme un ſpécifique pour toutes ſortes de bleſſures, pour les tumeurs provenant de quelque violent effort, de chûte ou de coups; pour les contuſions, les enflûres, les bleſſures, les corps, la crampe, l'enrouement, la goutte même. On s'en ſert auſſi pour ſe laver; il ôte les taches du viſage &c.

2°. L'Entrepreneur de la Fabrique de ſavon de Mayence a trouvé une compoſition avec laquelle il fait des chandelles qui tiennent le milieu entre celles de ſuif & celles de cire, comme les nouvelles chandelles de Tours que nous avons ci-devant annoncées. Toutes les matieres à éclairer ſont aujourd'hui ſi cheres en Allemagne, que cette découverte devient intéreſſante du moins pour l'Inventeur.

3°. L'on a demandé à l'un des Correſpondans que nous avons en Allemagne, des éclairciſſemens ſur les moyens d'établir dans ce pays des Fabriques, ſur tout de ſavon. Voici les avis que l'on peut donner à cet égard. Rien n'eſt plus aiſé dans l'Empire, & principalement dans les petits Etats où l'on prétend encourager le commerce en reſſerrant l'induſtrie, que d'obtenir des privileges excluſifs pour l'établiſſement des Fabriques de toute eſpece. Mais ces privileges ne ſont, pour les Entrepreneurs, d'aucune utililté, paace que les Etats voiſins n'y ont aucun égard, qu'il faut paſſer par leurs débouchés, & que chacun a ſes réglemens de commerce & privilégie les fabriques. De loin, les perſpectives ſont très-belles; l'on n'apperçoit pas les précipices cachés tout autour, & l'on s'y jette aveuglément. Quelques François ont réuſſi à la faveur d'heureuſes circonſtances; mais il y en a une foule qui ſe repentent d'avoir porté leur induſtrie & leurs fonds hors de leur Patrie; & il ne ſeroit pas difficile d'en raſſembler plus de vingt mille qui y retourneroient aujourd'hui meilleurs Citoyens que jamais.

Quant aux Fabriques de ſavon, elles ſont aſſez nombreuſes en Allemagne: il y en a à Manheim, à Francfort, à Hanau &c: mais dans beaucoup d'endroits, la ſûreté du débit manque. Nous avons donné ci-devant les prix de différentes matieres à Mayence, pour ſervir à peu près de regle, & nous avons dit que le ſavon de Marſeille ne s'y débitoit point à cauſe de ſa cherté. La livre de ſavon blanc y coûte de 8 à 14 kreutzers, & le noir à proportion. Celui de Cologne eſt regardé comme le meilleur du pays, ſans être le plus cher. Il n'y a point de commerce de ſoude; il faut que les Fabricans qui s'en ſervent la faſſent venir de Hollande. On n'employe guères que de la potaſſe qui coûte 10 à 15 rixdales.

Quant aux entrepôts de marchandiſes que des François voudroient établir en Allemagne, la choſe eſt beaucoup plus aiſée. L'Auteur de cet avis contribuera de toutes ſes forces, & ſans autre intérêt que celui d'être utile, à les ſeconder, à étendre les branches de leur commerce, & à leur procurer des Correſpondans & des Commiſſionnaires ſur l'intelligeuce & la fidélité deſquels on pourra compter.

MM. les Abonnés à la Gazette & au Journal de Commerce, d'Agriculture &c, des mois de Décembre 1771 & Janvier 1772 ſont priés de vouloir bien faire remettre le montant de leur abonnement au Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux Portes Saint Sauveur à Paris, s'ils deſirent que ces Ouvrages leur parviennent ſans interruption.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 5 Décembre 1772, au Samedi 9 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19, 23 à 26 liv. 10 ſ. *le ſeptier*; *idem* au Port de la Greve, de 23 à 26 liv. 10 ſ. Le ſeigle, de 14 l. 10 ſ., 15 à 16 l.; l'orge, de 10 liv., 10 l. 15 ſ. à 11 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 5 Décembre 1772 au Mercredi 9 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21 l. 10 ſ., 23 à 24 l. 10 ſ.; *idem* au Port de la Greve, 21 liv. *le ſeptier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 12 Décembre 1772, de 52 à 53 l.; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 48 à 49; *idem* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45; *id.* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 12 Décembre 1772.*

	H	6	
Or de Portug. à . .	722		marc.
Du Mexique à . . .	716		
Du Perou à	708		
Les guinées à . . .	720		
Ducats à	98	5	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32. . . .	99	15	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52		
Piaſtres à	49	5	

CHANGES DE PARIS, *du 12 Décembre 1772.*

Amſterdam	55	1/8	
Londres	30	15	16d
Hambourg	184	3/4	
Madrid	15	6 à 5	6
Cadix	15	4	
Livourne	96		
Gênes	94		
Lyon, *Saints*	au pair.		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1772.	*Jeudi* 10.	*Vendredi* 11.	*Samedi* 12.
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1390	1390 87 1/2 . .	1387 1/2 85 87 1/2.
Dº. 16es. à 7 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Dº. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Dº 25es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	300	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix premiers mois 1772.

Du Merc. 9 Déc. 1772.		Du Jeudi 10.		Du Vendredi 11.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*		*Meſſieurs*	
Radix, ſix prem. mois 1772.	D.	Courmont, ſix p. mois 1772.	F.	Rouillard, ſix p. mois 1772.	H.
Roytier, *idem.*	J.	Deſchapelles, *id.*	G.	Lempereur, *idem.*	J.
Gautier, *idem.*		Nau, *idem.*	J.	Boſcheron, *idem.*	
Boutray, *idem.*	L.	S. Janvier, *id.*	M.	Penchain, *id.*	L.
Deſplaces, *idem.*	Z.	Delagarde, *idem.*	Z.	Patu, *idem.*	Z.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1771.

GAZETTE *D'AGRICULTURE,* COMMERCE, *ARTS ET FINANCES.*

ANNÉE 1772. Du Mardi 22 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 5 Décembre.*

LA cherté des denrées à Berlin a inſpiré de vives craintes ſur le ſort des Pauvres pendant l'hiver. Le Gouvernement, dans la vue de prévenir leurs maux, a aſſigné des gratifications différentes pour l'importation de différentes ſortes de grains & de légumes. Pluſieurs navires Pruſſiens, quoique chargés de marchandiſes, ont été arrêtés pour être employés à tranſporter des grains dans les magaſins de Swinemunde. Il eſt défendu aux bâtimens de cette Nation d'importer aucune marchandiſe à Dantzick; ils paſſent, chargés de ſel, devant cette Ville, ſans payer aucun droit. On a tâché de calmer l'alarme répandue parmi les Négocians par l'établiſſement de la Compagnie privilégiée pour le commerce de la cire, en donnant avis que cette marchandiſe ſeroit payée, argent comptant, en bons ducats, ſans les déductions uſitées à Dantzick, & au prix courant dans la plus prochaine grande Ville de commerce.

Les Provinces de la Pologne, occupées par les Ruſſes, ſont traitées favorablement, la Nobleſſe par des exemptions, les Roturiers par la modération des charges, le Payſan par un peu plus de liberté dans ſes travaux & le débit de ſes denrées, ainſi que par la modicité des contributions. Moyennant une taxe ſur les boiſſons, il ſera permis à chacun de braſſer & diſtiller ſes grains & ſes fruits.

Un grand nombre d'Habitans de la Ruſſie Rouge paſſe dans les plus fertiles cantons de l'Ukraine, avec beaucoup d'argent & peu d'induſtrie. La ville de Biala formera, pour les marchandiſes qui ſeront importées en Pologne, un entrepôt ſous la direction d'une Chambre Royale : on n'y payera plus que des droits modérés. Une autre Chambre ſera établie à Lemberg où les marchandiſes étrangeres payeront un droit de *tranſit.* Pour la commodité des Douanes, la route eſt tracée aux Voituriers, avec défenſe de s'en écarter ſous peine de confiſcation & d'amende.

M. Tamm, Paſteur d'Altenbourg, vient de prêcher le panégyrique de la famine, de la peſte, & de tous les fléaux, dans un Livre publié à Merſebourg ſous le titre de *la cherté des denrées & la famine conſidérées comme une preuve de la Providence, déduite de la raiſon & de la religion.* La raiſon de M. *Tamm* lui dit qu'il en eſt des hommes comme des bêtes; que s'ils ſe multiplioient trop, ils ſeroient obligés de ſe manger les uns les autres; & que pour prévenir ce fléau, Dieu qui ne peut pas leur donner des récoltes ſuffiſantes, leur envoye toujours à propos des famines & des épidémies. Sa religion eſt comme ſa raiſon.

Un habile Chymiſte de l'Univerſité de Hall, à force de recherches ſur le cuivre,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

a reconnu que ce métal contenoit un poiſon auquel on attribue, dit-on, des effets inconcevables. Il n'en faut qu'une petite parcelle priſe intérieurement par un animal pour qu'il périſſe ſur le champ, & que ſon corps tombe dans un tel état de diſſolution qu'en 24 heures il eſt tout couvert d'une eſpece d'écume. Le Gouvernement, après avoir fait répéter pluſieurs fois cette expérience, a publié une inſtruction en faveur de ceux qui s'expoſent tous les jours à être empoiſonnés par l'uſage des vaiſſeaux de cuivre. Ce rapport eſt difficile à croire dans toutes ſes circonſtances. Si l'activité de ce poiſon étoit portée à un ſi haut degré, ce ne ſeroit vraiſemblablement que par des préparations juſqu'à préſent inconnues.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 10 *Décembre.*

Un vaiſſeau Hollandois a rapporté que le 19 Septembre, les Troupes de l'Iſle Saint-Vincent, le Gouverneur à leur tête, avoient battu les Caraïbes dont 170 étoient reſtés ſur le champ de bataille. Il ſemble que le tems approche où ces malheureux ſeront exterminés comme tant d'autres Nations Indiennes.

Les tempêtes ne ceſſent de couvrir les mers de naufrages. Du nombre incroyable des bâtimens engloutis par les eaux, eſt le *Paſteur de la Caroline*, parti de Greenock, pour Morlaix, chargé de tabac. Un navire derniérement arrivé de Saint-Auguſtin, a rapporté qu'un grand vaiſſeau Eſpagnol, venant de Curacoa, avec une riche cargaiſon, s'eſt briſé ſur un roc à l'oueſt du Cap Floride, au mois de Septembre dernier. Il y a eu un violent ouragan à Limerick, le mois dernier. On écrit de Dunheath, dans le Caithneſſ, que les pluies ont cauſé des dommages incroyables dans ces cantons ſeptentrionaux : on y a perdu beaucoup de grains & de bétail.

Nous apprenons de Canterbury que les droits ſur le houblon n'ont pas excédé 92000 liv. La maniere de lever les exciſes a été priſe en conſidération par les Communes. Les droits ſur la drêche, la biere, le cidre, & le poiré ſeront continués pour le ſervice de la préſente année. Le rapport du Comité chargé de faire des recherches ſur le haut prix des grains, a préſenté beaucoup de faits inſtructifs. Il y a de vives diſcuſſions ſur les affaires de la Compagnie des Indes dont les Actionnaires ont agréé les perſonnes propoſées par les Directeurs pour la Surintendance. Il y a ſur le tapis un plan pour l'amélioration du commerce de Guinée.

Le Marché de Smithfield n'avoit pas été, les mois précédens, auſſi garni de bétail qu'il l'a été en dernier lieu : les prix en ont été fort convenables.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Dieppe, *le* 9 *Décembre.*

Notre péche de hareng n'eſt pas bonne. Pendant le mois de Novembre, les bateaux n'ont eu que cinq ou ſix jours favorables. Des tempêtes continuelles les ont retenus dans le Port, une partie du mois. Le laſt vaut actuellement 330 à 340 liv. Par une ſuite de cette diſette, la morue de Terre-Neuve eſt montée à 120 l., & il y aura encore de l'augmentation.

Il eſt arrivé pluſieurs navires étrangers pour notre Foire franche de Saint André. Cette foire dure quinze jours avec exemption de la moitié des droits d'entrée impoſés ſur les marchandiſes étrangeres.

Il s'eſt commis un aſſaſſinat & des vols ſur les grands chemins de nos environs.

De Lille (*en Flandre*), *le* 10 *Decembre.*

MM. les Magiſtrat de cette Ville, inſtruits que les Adminiſtrateurs des bouillons fondés dans les Paroiſſes ne pouvoient procurer qu'un foible ſecours aux pauvres malades, ont annoncé une quête générale dont le produit ſera employé à groſſir cette reſſource & à ſoulager les malheureux. Dans le même avis, les Curés & les Prédicateurs ſont priés d'engager le Public à entrer dans ces vues charitables qui font le bien de tous en faiſant le bien des pauvres. Nos Magiſtrats agiſſent en Peres de famille, c'eſt l'art de gagner les cœurs & d'intéreſſer les hommes au ſort les uns des autres.

De Besançon, *le* 12 *Décembre.*

Le 30 du mois dernier, M. l'Abbé Talbert